

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 30 avril 2012, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

En l'absence du maire et du maire suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2012, il est proposé par le conseiller M. Claude Beaudoin et appuyé par le conseiller M. Gabriel Parent de nommer M. François Séguin à titre de maire suppléant, le tout conformément à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes*.

Sont donc présents :

La conseillère M^{me} Guylène Duplessis et les conseillers MM. Claude Beaudoin, Robert A. Laurence, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire suppléant M. François Séguin.

Absences motivées :

Le maire M. Guy Pilon ainsi que les conseillers MM. Denis Vincent et Rénald Gabriele.

Est également présente :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard agissant à titre de secrétaire de la séance.

12-04-407 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 30 avril 2012 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Appel d'offres n° 401-110-12-R1601.13 / Fabrication et installation d'une structure artificielle d'escalade au Centre multisports / Rejet de la soumission
3. Avis de motion / Règlement n° 1623-01 / Utilisation extérieure de l'eau potable / Précisions sur les conditions d'arrosage de la végétation
4. Avis de motion / Règlement n° 1216-02 / Feux de foyers extérieurs / Modification des conditions d'utilisation
5. Adoption / Règlement n° 1643 / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de réaménagement de l'intersection nord du viaduc de l'avenue Saint-Charles sur l'autoroute 40 / Voirie et égout pluvial sur l'avenue Saint-Charles, une partie de la rue Joseph-Carrier et la bretelle de l'autoroute incluant les travaux connexes
6. Période de questions
7. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

12-04-408 APPEL D'OFFRES N° 401-110-12-R1601.13 / FABRICATION ET INSTALLATION D'UNE STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE AU CENTRE MULTISPORTS / REJET DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fabrication et l'installation d'une structure artificielle d'escalade au Centre multisports, une (1) seule soumission a été reçue et ouverte le 3 avril 2012 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT que le montant proposé excède l'évaluation au dossier;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville rejette la seule soumission déposée.

12-04-409 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1623-01 / UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE / PRÉCISIONS SUR LES CONDITIONS D'ARROSAGE DE LA VÉGÉTATION

La conseillère M^{me} Guylène Duplessis donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, elle présentera, pour adoption, un règlement modifiant le règlement n° 1623 sur l'utilisation extérieure de l'eau potable afin de préciser les conditions d'arrosage de la végétation.

12-04-410 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1216-02 / FEUX DE FOYERS EXTÉRIEURS / MODIFICATION DES CONDITIONS D'UTILISATION

Le conseiller M. Robert A. Laurence donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il présentera, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement concernant la prévention des incendies afin de permettre, à certaines conditions, les feux de foyers extérieurs.

12-04-411 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1643 / SURVEILLANCE / HONORAIRES PROFESSIONNELS / TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION NORD DU VIADUC DE L'AVENUE SAINT-CHARLES SUR L'AUTOROUTE 40 / VOIRIE ET ÉGOUT PLUVIAL SUR L'AVENUE SAINT-CHARLES, UNE PARTIE DE LA RUE JOSEPH-CARRIER ET LA BRETELLE DE L'AUTOROUTE INCLUANT LES TRAVAUX CONNEXES

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1643 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1643 intitulé :

« Règlement décrétant une dépense de six millions sept cent soixante-cinq mille dollars (6 765 000 \$) et un emprunt de trois millions six cent cinquante-trois mille dollars (3 653 000 \$) pour la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de réaménagement de l'intersection nord du viaduc de l'avenue Saint-Charles sur l'autoroute 40 incluant les travaux de voirie et d'égout pluvial sur l'avenue Saint-Charles, d'une partie de la rue Joseph-Carrier, ainsi que la bretelle de l'autoroute, et ce, jusqu'au chemin Dumberry (phase 1 du projet de l'élargissement du viaduc), y incluant tous les travaux connexes ».

« ADOPTÉE »

12-04-412 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

12-04-413 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 35 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

François Séguin, maire suppléant

Manon Bernard, greffière par intérim